

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

-:-:-

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-:-:-

DECRET N°75-156 du 21 Juillet 1975

portant nomination des Délégués
Militaires Provinciaux.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,
CHARGE DE LA DEFENSE NATIONALE,

- VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
VU l'ordonnance N°75-44 du 21 Juillet 1975, portant création du poste
de Délégué Militaire Provincial ;
VU le décret N°74-277 du 21 octobre 1974, portant formation du Gouver-
nement et les décrets modificatifs subséquents ;
VU le décret N°74-289 du 4 novembre 1974, déterminant les services rat-
tachés à la Présidence de la République et fixant les attributions
des membres du Gouvernement ;
Sur proposition de la Haute Autorité Chargée de la Défense Nationale ;
Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

ARTICLE 1er - Sont nommés :

- Délégué Militaire de la Province
de l'Ouémé, cumulativement avec ses
fonctions actuelles : Chef d'Escadron HOUINDO
Pacôme,
- Délégué Militaire de la Province
de l'Atlantique, cumulativement
avec ses fonctions actuelles : Lieutenant-Colonel RODRIGUEZ
Richard,
- Délégué Militaire de la Province
du Mono et Commandant d'Armes de
la Place de Lokossa : Chef de Bataillon COPIERI
Joseph,
- Délégué Militaire de la Province
du Zou et Commandant d'Armes de
la Place d'Abomey : Chef d'Escadron LAWANI Raïmi,
- Délégué Militaire de la Province
du Borgou, cumulativement avec
ses fonctions actuelles : Chef de Bataillon ZOUMAROU
Wallis,

.../...

- Délégué Militaire de la Province
de l'Atacora et Commandant d'Armes : Chef de Bataillon GUEDEGBE
de la Place de Natitingou Mathias.

ARTICLE 2 - Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures
contraires, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 21 Juillet 1975

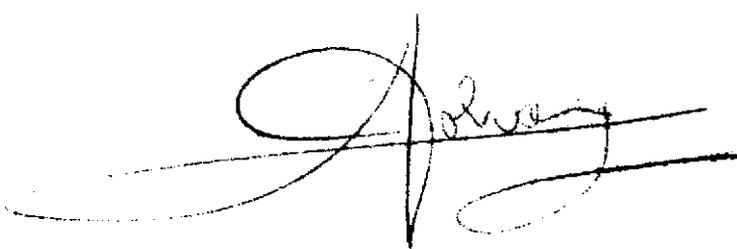
par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,
Chargé de la Défense Nationale,

Lieutenant-Colonel Mathieu KERÉKOU

Le Ministre des Finances,

Le Ministre de l'Intérieur et
de la Sécurité par intérim,


Intendant Militaire
de 3ème Classe Isidore AMOUSSOU


Lieutenant Martin DOHOU AZONHIHO

Ampliations : PR 8 CS 6 CNR 4 EMAT-EMGN-EMSC 12 MIS 6 Préfets 6 Inté-
ressés 6 Cab.Mil. 2 SGG 4 SPD 2 DPE-DGAJL-INSAE 6 IAA-DCCT-IGF-ONEPI 4
Gde Chanc.1 DB-DCF-DC-Solde-DIM 5 Trésor 4 DI 4 DSN 4 DAPAT au MIS 2
JORD 1